

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 68 (1942)
Heft: 23

Nachruf: Crausaz, Jules

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si le sort nous épargne la guerre, notre Suisse sera dans une plus large mesure l'atelier de la qualité, un centre de culture humaine, un asile de paix et de détente.

Nos besoins économiques se troquent à l'étranger contre notre travail, actuellement et pour longtemps. Nous ennoblissons des matières premières à l'aide de nos forces hydrauliques. Nous exportons des objets manufacturés mais aussi des produits de l'esprit : brevets, licences et surtout science acquise dans nos écoles. Nous offrons à nos hôtes des hôtels modèles ; notre climat, nos établissements hospitaliers nous valent la réputation de Suisse guérissante. Nos banques et nos sociétés d'assurances sont les établissements de confiance de ceux qui apprécient notre ponctualité et notre honnêteté.

De tout cela, nous pouvons déduire à quoi notre peuple est appelé.

Cette vocation nationale se reconnaîtra à des produits de qualité. Nous reconnaissons un caractère humain à ce que la Suisse doit produire, maintenant et plus tard, si nous voulons garder notre place au soleil. Ce que donne un homme dépend de sa conception intellectuelle et morale.

En aménageant convenablement notre sol national, nous pouvons réduire la misère. Qui a de l'ordre sur son bureau, son établi ou dans son atelier peut davantage que celui qui doit piocher dans son désordre pour trouver un outil. Ces principes bons pour les petites choses valent aussi pour les grandes. Notre pays doit être un espace classique de l'ordre, où l'on travaille à la meilleure place, mais aussi où l'on habite et se délasse en des endroits favorables.

Si nous sommes en mesure d'établir l'ordre sur l'ensemble du territoire et ceci à long terme, nous aurons le Suisse proposé comme modèle à l'exposition nationale de 1939. En dépit de notre petitesse et de notre sol ingrat, nous construirons une cité du travail qui épargnera à nos enfants les mécomptes de l'après-guerre. Pour cela, il nous faut des citoyens fiers, déterminés, dévoués à la collectivité, qui n'étouffent pas sous le poids des intérêts privés, qui veulent que chacun ait sa place au soleil.

Ailleurs aussi, nous avons ainsi tracé les voies de la « Landesplanung ». Aujourd'hui, j'ai essayé de montrer les bases sociales et éthiques de cette organisation. J'espère avoir démontré que le Suisse, comme tout autre humain, se modèle par la société dans laquelle il vit, qu'il est pétri par l'ambiance locale. Plus le milieu sera adéquat, mieux ce sera ! Plus nombreux seront les propriétaires du sol, plus solide sera l'armature politique du pays !

A l'ouvrage donc et donnons à nos enfants des maisons et des ateliers. Ce faisant, nous laisserons à nos après-venants un héritage digne des pères : la liberté.

NÉCROLOGIE

Henri Zorn, ingénieur.

Né à Neuchâtel le 14 mai 1863, *Henri Zorn* suit les classes de sa ville natale. De très bonne heure il témoigne d'un goût marqué pour la mécanique et fait même un apprentissage de mécanicien, à Yverdon.

Puis il entre à l'Académie de Lausanne, et y obtient successivement le grade de bachelier ès sciences mathématiques et, en 1886, le diplôme d'ingénieur mécanicien.

Il travaille ensuite au bureau technique de la Maschinenfabrik Bell et C^{ie} à Kriens, puis au bureau technique de la Maschinenfabrik de Berne.

En 1888, il est appelé par l'Ecole d'horlogerie et de mécanique du Locle, aux fonctions de directeur et professeur de mathématiques. Pendant plus de douze ans, ses connaissances théoriques et pratiques très étendues et son talent d'enseignement, y sont vivement appréciés.

Le 20 mars 1901, *Henri Zorn* entre au Département des travaux publics du canton de Vaud, à Lausanne, et jusqu'au 15 mai 1933, date de sa retraite, y déploie une belle activité d'ingénieur. Ses grandes qualités professionnelles et ses connaissances techniques sont tout particulièrement mises à contribution lors du développement du réseau routier vaudois.

Henri Zorn était un homme affable, intelligent, foncièrement juste, très compétent, dont on recherchait volontiers les conseils. C'était aussi un chercheur, un inventeur, qui, jusqu'au moment où la maladie l'obligea à déposer crayon et compas, utilisa les loisirs de sa retraite pour trouver la solution de maints problèmes de mécanique.

Le défunt était un fidèle abonné du *Bulletin technique* ; s'intéressant à toutes idées nouvelles, il aimait à faire partager son enthousiasme pour tel projet qu'il trouvait remarquable.

Jules Crausaz, ingénieur.

1848-1942

A l'Hôpital cantonal est décédé récemment, dans sa nonante-quatrième année, M. Jules Crausaz, ingénieur C. F. F.

Jules Crausaz avait fait ses études techniques à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et obtenu son diplôme en 1869, en même temps que John Landry, d'Yverdon ; il était le dernier survivant de sa volée. Il a fait toute sa carrière dans les chemins de fer, d'abord comme ingénieur à la Suisse occidentale, puis comme chef de bureau des études au chemin de fer du Simplon, enfin comme ingénieur de la section Saint-Maurice—Lausanne—Genève des chemins de fer fédéraux. Membre fondateur de la *Société vaudoise des ingénieurs et des architectes*, il avait reçu, le 12 juin 1924, le diplôme d'honneur décerné par cette société lors des fêtes de son cinquantenaire.



HENRI ZORN, ingénieur.
1863-1942